

Dossier n° : 240412 088991 01
Echantillon n° : 101728
Date d'édition : 29/04/2024
Date et heure de réception : 24/04/24 13:30

CNE TRIOULOU
LE BOURG
15600 LE TRIOULOU

Client

Nom : CNE TRIOULOU
Commune : LE TRIOULOU

Copie à :

Prélèvement

Point prélèvement / site : 510 - SORTIE C.E. LE TRIOULOU
Commune : LE TRIOULOU
SORTIE CE TRIOULOU
Département : CANTAL

Date(s) et heure(s) de prélèvement : 24/04/24 à 09:10
Prélevé par: CARON JULIEN
Code préleveur : CNR

Autres Informations

Type d'eau : T Type de visite : P1 Motif Prélèvement : CONTRÔLE SANITAIRE
Météo : Beau et froid Code et nom UGE : 0002 CNE TRIOULOU
Type d'installation : TTP Code et nom d'installation : 000296 LE TRIOULOU

Analyse de type P1

Décret N°2007-49 et arrêtés du 11/01/2007 : eaux destinées à la consommation humaine

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Date de début d'analyse au laboratoire : 24/04/24

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	Référence de qualité (1)	Date analyse
Analyses sur site						
Ⓢ Prélèvement instantané (CS)	FD T 90-520	X				24/04/24
Ⓢ Température de l'eau	Méthode interne GIP-MO-008	11.2	°C		<25	24/04/24
Ⓢ Chlore libre	Méthode interne GIP-MO-005	0.33	mg/l Cl ₂			24/04/24
Ⓢ Chlore total	Méthode interne GIP-MO-005	0.38	mg/l Cl ₂			24/04/24
Ⓢ pH (sur site)	NF EN ISO 10523	6.5	unités pH		6.5-9	24/04/24
Aspect	méthode interne	Absence				24/04/24
Odeur	méthode interne	Absence				24/04/24
Saveur	méthode interne	Absence				24/04/24
Couleur	Méthode interne	Absence				24/04/24
Analyses microbiologiques						
Ⓢ Micro-organismes revivifiables à 22°C	NF EN ISO 6222	NON DETECTE	UFC/ml			24/04/24
Ⓢ Micro-organismes revivifiables à 36°C	NF EN ISO 6222	PRESENCE	UFC/ml			24/04/24
Ⓢ Coliformes	NF EN ISO 9308-1- 2000 Standard	<1	UFC/100ml		0	24/04/24
Ⓢ Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1- 2000 Standard	<1	UFC/100ml	0		24/04/24
Ⓢ Entérocoques Intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	UFC/100ml	0		24/04/24
Ⓢ Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	NF EN 26461-2	<1	UFC/100ml		0	24/04/24
Analyses physico-chimiques						
Température (pH et conductivité)	méthode interne	17.7	°C			24/04/24
Ⓢ pH eau	NF EN ISO 10523	6.5	unités pH		6.5-9	24/04/24

RAPPORT D'ESSAI

Dossier n°	: 240412 088991 01
Echantillon n°	: 101728
Date d'édition	: 29/04/2024
Date et heure de réception	: 24/04/24 13:30

CNE TRIOULOU
LE BOURG
15600 LE TRIOULOU

Client	
Nom	: CNE TRIOULOU
Commune	: LE TRIOULOU

Copie à :

Analyse de type P1

Décret N°2007-49 et arrêtés du 11/01/2007 : eaux destinées à la consommation humaine

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Date de début d'analyse au laboratoire : 24/04/24

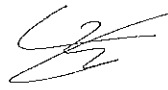
ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	Référence de qualité (1)	Date analyse
Ⓢ Conductivité à 25°C (correction à l'aide d'un dispositif de compensation de T°C)	NF EN 27888	91	µS/cm		200-1100	24/04/24
Ⓢ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0.3	FNU		<2	24/04/24
Ⓢ Couleur	Méthode interne T15-MO-031 (F)	<5	mg/l Pt		<15	24/04/24
Ⓢ Dureté totale	NF T 90-003	2.6	° français			24/04/24
Ⓢ Titre Alcalimétrique	NF EN ISO 9963-1	<0.1	° français			24/04/24
Ⓢ Titre Alcalimétrique Complet	NF EN ISO 9963-1	1.9	° français			24/04/24
Ⓢ Ammonium	NF ISO 15923-1 (F)	<0.01	mg/l NH4		<0.1	24/04/24
Ⓢ Nitrites	NF ISO 15923-1 (F)	<0.01	mg/l NO2	<0.5		24/04/24
Ⓢ Nitrates	NF ISO 15923-1 (F)	11.6	mg/l NO3	<50		24/04/24
Nitrates/50 + Nitrites/3	Calcul	0.23	mg/l	<1		24/04/24
Ⓢ Sulfates	NF ISO 15923-1 (F)	4.1	mg/l SO4		<250	24/04/24
Ⓢ Chlorures	NF ISO 15923-1 (F)	7.7	mg/l Cl		<250	24/04/24
Ⓢ Carbone organique total	NF EN 1484	0.89	mg/l C		<2	24/04/24

Conclusion :

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres suivants : Conductivité à 25°C (correction à l'aide d'un dispositif de compensation de T°C).

Analyses bactériologiques: "PRESENCE" signifie 1 ou 2 UFC par volume analysé.
Un dénombrement entre 3 et 9 UFC correspond à un nombre estimé, <1 signifie "Non détecté dans la prise d'essai analytique".
(F) signifie que le paramètre a été analysé sur la matrice eau filtrée.
Analyses physico-chimiques: Pour limiter les risques de contamination, la filtration pour la détermination des éléments dissous est réalisée au laboratoire dès la prise en charge de l'échantillon.
Le rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai. Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client ou prescripteur.
Il comporte 2 pages et 0 annexe.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Seules les prestations identifiées par le symbole Ⓢ sont couvertes par l'accréditation.
Nos conditions générales de vente sont disponibles sur <https://www.labo-terana.fr>
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Date de validation des résultats :	29/04/24
Christophe LAPEYRE	
	
Réfèrent unité technique Chimie	

La déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation du COFRAC.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée aux résultats.
(1) limites et références fixées par le(s) texte(s) réglementaire(s).